



TYPE DE DOCUMENT : PLAQUETTE DE FORMATION

PLAQUETTE - CSS

Certificat de sensibilisation à la sûreté

5 h
durée minimale

150 €
tarif PBG

Présentiel
modalité

Version mise à jour : 2 septembre 2026

Objectif

Sensibiliser le marin aux menaces de sûreté maritime, aux niveaux de sûreté, aux responsabilités à bord et aux comportements permettant de contribuer à la protection du navire et des installations.

Programme

Notions élémentaires	0,5 h — définitions, menace, risque
Réglementation	1,5 h — SOLAS, code ISPS, responsabilités
Niveaux de sûreté	1 h — niveaux, procédures, plans d'urgence
Contournement des mesures	1,75 h — modes opératoires, comportements suspects, menaces
Informations sensibles	0,25 h — confidentialité et communication
TOTAL	5 h

Évaluation & public

Évaluation : continue des compétences pendant la formation.

Public : marins employés ou engagés à bord d'un navire soumis au code ISPS, sans tâches spécifiques liées à la sûreté.

Résultats PBG

Aucune session organisée à ce jour

Données de résultats non disponibles. Le taux sera publié après la première session.

Références

Référentiel : [Annexe I — sensibilisation à la sûreté](#) | [Arrêté du 19 novembre 2012](#)

Contact & inscription

0690 95 48 50 - contact@permisbateauxguadeloupe.fr

www.permisbateauxguadeloupe.fr

4, Centre Commercial « L'Étoile » - Le Môle Portuaire - 97110 POINTE A PITRE